



PRODUCTION VEGETALE

Mardi 19 janvier et Mercredi 20 janvier 2021

NON LABOUR, TRAVAIL SIMPLIFIÉ, SEMIS DIRECT : QUELLE STRATÉGIE ADOPTER EN BIO ?

OBJECTIF

Comprendre le rôle, le fonctionnement des couverts végétaux et leur utilisation et comprendre les aspects technico-économiques d'un itinéraire technique en ACS

PRÉ-REQUIS

PAS DE CONNAISSANCES PRE-REQUISES OU PRE-REQUIS NECESSAIRES.

VALIDATION DE LA FORMATION

Au moyen d'une attestation de formation.

En partenariat avec la



Pourquoi suivre cette formation ?

- Pour engager une simplification du travail du sol.
- Pour mieux comprendre l'importance des couverts végétaux.

PROGRAMME

- ❖ Acquérir les bases du fonctionnement d'un sol, de la décomposition des matières organiques.
- ❖ Comprendre le rôle, le fonctionnement des couverts végétaux et leur utilisation dans l'itinéraire technique.
- ❖ S'approprier les connaissances par la présentation de différents itinéraires techniques : Retour d'expérience en système sans labour, conduite techniques des cultures en TCS bio.
- ❖ Confronter son projet ou ses techniques actuelles.
- ❖ Comprendre les aspects technico-économique de l'ACS.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Présentation Power Point, fiche de projet à réaliser, discussion/échange, visite de ferme.

INTERVENANT : Quentin Sengers, technicien GABB 32 spécialisé en non labour, et un agriculteur du Gers

Avec la présence de Florent RUYET - Technicien grande culture Chambre d'Agriculture du 47

**RESPONSABLE ET FORMATRICE DU STAGE : MARGOT ARCHAMBEAU CONSEILLÈRE
TECHNIQUE AGROBIO 47 / BIO NOUVELLE AQUITAINE**

TITRE DE LA FORMATION : Labour, travail simplifié,
semis direct : quelle stratégie adopter en bio ?
N° VIVEA : R075/2021/308 (df)

NOM :
Prénom :
Entreprise :
Adresse :
CP : Commune :
Téléphone :
Mail :

Statut :
 Chef d'exploitation Cotisant solidaire
 Conjoint collaborateur Aide familiale
 Salarié agricole Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :
 Fin de scolarité obligatoire BEP, BPA, BEAP, CAP
 BAC BAC+2
 BAC+3 et 4 BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :
 Non Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à _____ le _____
Signature _____

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :
 Non Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :

INSCRIPTION

[En cliquant ici :](#)

Ou avec le bulletin d'inscription complété, signé et adressé avec le règlement

• par courrier à :

BIO NA 12 bis rue St-Pierre
79500 MELLE

• ou par mail à (uniquement le bulletin)

p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

AVANT LE 18 Janvier 2020

• Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.

• Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations
05 49 29 17 18

p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



BIO NOUVELLE-AQUITAINE
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES EN 2019 EST DE 88,70%

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : AGROBIO 47 - 7 Boulevard Danton, 47300 Villeneuve sur Lot

Horaires : 09h00-13h00 et 14h00-17h00

Durée : 14 Heures

Repas : Pique nique tiré du sac

A compter de l'été 2019, seuls agriculteurs, ayant droits et porteurs de projets adhérents au réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquittée pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'impôt	Pour bénéficier du Crédit d'impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	Selon le cas : - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

*** ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte**

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- 15 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.



BIO NOUVELLE-AQUITAINE
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



AGROBIO 47

NON LABOUR, TRAVAIL SIMPLIFIÉ, SEMIS DIRECT : QUELLE STRATÉGIE ADOPTER EN BIO ?

MARDI 19 ET MERCREDI 20 JANVIER 2020



14 HEURES

En partenariat avec la

